

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 V 292 Vœu relatif à la création d'un périmètre Vital'Quartier dans le secteur Frochot-Pigalle (9^e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant l'attachement des élus du 9^e arrondissement au maintien dans leurs quartiers d'une activité commerciale diversifiée ;

Considérant le vœu, voté à l'unanimité par le Conseil du 9^e arrondissement le 1^{er} février 2010, que soit engagée, en lien avec la société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris (SEMAEST), une étude relative à l'évolution commerciale et aux situations juridiques des locaux du secteur Douai-Fontaine, notamment des rues Fontaine, Blanche, Pigalle et alentours en vue de créer, le cas échéant, un nouveau périmètre *Vital'Quartier* incluant ces rues ;

Considérant que cette étude réalisée par la SEMAEST au cours de l'été 2011 sur le quart nord est du 9^e arrondissement fait ressortir des évolutions très positives : régression d'activités comme les sex-shop et bars à hôtesse (-8.6%/an entre 2007 et 2011) ou les bars « à chicha », (-5.3%/an), augmentation des commerces alimentaires depuis 2005 (+2%/an, soit 114 commerces en 2007 pour 122 en 2011), permettant aux commerces alimentaires d'être mieux représentés par rapport à la moyenne parisienne dans ce quartier (8.5% pour une moyenne parisienne de 7.5%) ;

Considérant que cette étude met également en exergue des points de vigilance importants comme la cohabitation difficile entre la vocation résidentielle du quartier marquée par un retour des familles avec enfants et les nuisances occasionnées par la clientèle de certains établissements de nuit du quartier, le nombre de bars augmentant aussi sur la période étudiée ;

Considérant que comme identifié par les Etats Généraux de la nuit organisés en décembre 2010 par la Ville de Paris, les habitudes festives évoluent, entraînant une présence plus forte de la clientèle sur l'espace public en période nocturne, accentuée par l'évolution de la législation sur la lutte contre le tabagisme depuis 2008 ;

Considérant que depuis la réalisation de l'étude par la SEMAEST, le remplacement de certains bars à hôtesse ou sex-shops par des bars festifs s'est accéléré et conduit à une présence très dense ou exclusive de ce type d'établissements en pied d'immeubles commerciaux de certaines rues (rue Frochot, nord de la rue Pigalle) ;

Considérant que la mise en place d'un dispositif visant à éviter une situation de mono-activité de bars dans certaines rues du quartier est un complément indispensable aux initiatives mises en œuvre dans le cadre du Contrat de sécurité du 9ème arrondissement pour assurer la tranquillité des riverains (respect de la réglementation y compris par mesures de fermetures administratives, commission de médiation de la vie nocturne...);

Considérant que la SEMAEST est l'outil privilégié de la Ville de Paris en matière de développement économique, au service de la diversité commerciale, de l'activité artisanale et du dynamisme économique de la capitale ;

Considérant que la mission Vital'Quartier de la SEMAEST s'inscrit dans les objectifs posés par l'article L 33-1 du Code de l'Urbanisme, qui vise à lutter contre le phénomène de mono-activité ;

Considérant que grâce à l'opération Vital'Quartier, les tendances à la mono-activité et à la disparition des commerces de proximité et culturels, ont été inversées dans les quartiers considérés ;

Considérant que la création d'un périmètre Vital'Quartier serait complémentaire de l'extension des protections commerces et artisanat à de nouvelles rues du 9ème dans le cadre d'une future modification du PLU, ce dispositif ayant fait preuve de son efficacité à maintenir une offre diversifiée commerces de proximité, notamment de bouche, comme c'est le cas rue des Martyrs ;

C'est pourquoi, sur proposition de Mme Pauline VERON, M. Jacques BRAVO et des élus du Groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés,

Emet le vœu que :

soit créé un périmètre Vital'Quartier afin de lutter contre la mono-activité dans le secteur Frochot-Pigalle.